



COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE – VYV3 NORMANDIE

MUTUALISTES DANS LE NOM, ENTREPRISE PRIVEE DANS LES METHODES

Les salariés refusent de payer la facture !

Canteleu, Grand-Couronne, Rouen, Neuville-lès-Dieppe, Sotteville-lès-Rouen.

Derrière ces 5 pharmacies mutualistes, il y a des salariés, des patients, des familles, des personnes âgées, des habitants qui bénéficient chaque jour d'un service de santé de proximité.

Demain, ces 5 pharmacies pourraient disparaître. Et avec elles, des emplois, des compétences, une histoire mutualiste et une offre de soins de proximité en Seine-Maritime.

Nous refusons cette casse sociale.

« La santé n'est pas un commerce »... vraiment ?

C'est le Groupe VYV lui-même qui l'affirme : dans ses pharmacies mutualistes, « **la santé n'est pas un commerce** ».

Nous sommes d'accord.

Alors il faut maintenant mettre les actes en conformité avec les discours.

Comment expliquer aux salariés, aux patients, aux adhérents et aux élus du territoire que l'on défend l'accès aux soins tout en organisant la disparition de 5 pharmacies mutualistes ?

Comment invoquer les valeurs de solidarité et de responsabilité du mouvement mutualiste et, dans le même temps, proposer aux salariés concernés un accompagnement qui frôle le minimum ?

Une contradiction majeure doit être expliquée

Lors de la pré réunion de la procédure, dite R0, la Direction nous a parlé d'une **décision politique et irrévocable** concernant l'avenir de l'activité pharmacie.

Pourtant, le projet de PSE présenté aux représentants du personnel est, lui, justifié notamment par des considérations économiques et financières.

Alors nous posons publiquement la question : quelle est la véritable raison de la disparition programmée des pharmacies mutualistes de Seine-Maritime ?

Si cette décision est politique, qu'elle soit assumée comme telle.

Si elle est économique, que toutes les alternatives permettant de préserver l'activité et les emplois soient sérieusement étudiées et que les mesures d'accompagnement prévues pour les salariés soient adaptées aux moyens du Groupe !

Dans les deux cas, les salariés ne peuvent pas être la variable d'ajustement d'une décision qu'ils n'ont pas prise.

Mutualistes dans les discours, minimalistes dans le PSE

Un PSE ne peut pas et ne doit pas être une coquille vide.

Lors de la R1, le projet soumis à la consultation des élus renvoie l'essentiel des mesures d'accompagnement à la négociation.

Mais que se passe-t-il lorsque, parallèlement, la négociation n'avance pas ?

Aujourd'hui, malgré les réunions et les propositions formulées par les organisations syndicales, la Direction reste enfermée dans une enveloppe que nous jugeons indigne des conséquences de son propre projet.

On ne peut pas demander aux élus de se prononcer sur un PSE dont les mesures essentielles restent à écrire.

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi doit mériter son nom : il doit chercher à éviter les licenciements, favoriser les reclassements et, lorsque des suppressions d'emplois ne peuvent être évitées, offrir de véritables moyens permettant aux salariés de reconstruire leur avenir professionnel.

Nous parlons d'un grand groupe mutualiste, pas d'une entreprise abandonnée à son sort !

Les salariés ne demandent pas l'impossible. Ils demandent que les moyens mobilisés soient **à la hauteur du groupe auquel ils appartiennent, de leurs années de travail et du préjudice que représente la perte de leur emploi.**

Aujourd'hui, le sentiment est terrible : certains salariés pourraient se demander s'ils ne seraient pas mieux accompagnés dans un dispositif de droit commun que dans le PSE proposé par leur propre groupe.

C'est socialement incompréhensible et moralement inacceptable.

Un grand groupe mutualiste doit faire mieux que le minimum.

Beaucoup mieux.

Derrière les matricules des tableaux Excel, il y a des vies

Il y a celles et ceux qui travaillent depuis des années dans ces pharmacies.

Celles et ceux qui ont accueilli les patients pendant les crises sanitaires.

Celles et ceux qui vaccinent, conseillent, rassurent, délivrent les traitements et participent quotidiennement au premier recours.

Il y a des salariés qui ont des crédits, des enfants, des familles, parfois plusieurs décennies d'ancienneté.

Et il y a désormais une question toute simple :

Combien vaut une vie professionnelle pour VYV ?

Nous n'accepterons pas que des années d'engagement soient soldées au rabais.

NOUS EXIGEONS UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION ET DES ENGAGEMENTS A LA HAUTEUR DES MOYENS DU GROUPE

L'Intersyndicale demande :

- L'étude réelle de toutes les solutions permettant de maintenir l'activité et les emplois comprenant des propositions sérieuses de reclassement au sein de VYV3 Normandie et, plus largement, de toutes les possibilités mobilisables au sein du Groupe ;
- Des moyens conséquents pour la formation et la reconversion professionnelle ;
- Un accompagnement renforcé des salariés les plus fragilisés et de ceux dont le retour à l'emploi sera le plus difficile ;
- Un congé de reclassement suffisant pour permettre aux salariés évincés de retrouver un emploi conforme à leurs compétences et à leur niveau d'expérience ;
- Une indemnité supra-légale à la hauteur de l'ancienneté, du préjudice subi et des capacités d'un groupe de cette dimension ;
- Un budget global permettant enfin une négociation loyale et sérieuse.

Redistribuer une enveloppe fermée, ce n'est pas négocier !

NOUS APPELONS À LA MOBILISATION

Puisque nos propositions ne sont pas entendues, nous allons nous faire entendre autrement.

Les salariés des pharmacies mutualistes et plus largement les salariés de VYV3 Normandie sont appelés à se mobiliser.

Nous appelons à la grève le 8 septembre prochain à partir de 11h devant les locaux du siège de VYV3 NORMANDIE à Rouen.

Nous appelons les patients, les usagers, les adhérents mutualistes, les élus locaux, les parlementaires et tous ceux qui sont attachés à une santé accessible à tous à soutenir les salariés.

Ce conflit dépasse le seul sort de quelques établissements.

Quel modèle mutualiste voulons-nous demain ?

Un modèle qui reprend les méthodes des entreprises commerciales lorsqu'une activité devient moins rentable ?

Ou un modèle capable de défendre réellement l'accès aux soins, l'emploi et la solidarité dans les territoires ?

À VYV de répondre.

Mais une chose est certaine :

**NOUS NE LAISSERONS PAS FERMER 5 PHARMACIES
ET SACRIFIER LEURS SALARIÉS EN SILENCE.**

L'INTERSYNDICALE VYV3 NORMANDIE